

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

A BOUT

Par **Profil supprimé** Posté le 11/12/2017 à 16h52

Bonjour, j'ai 46 ans, maman de deux enfants (13 et 19 ans).

Je viens ici pour apporter mon témoignage mais aussi du soutien pour les personnes qui aimeraient parler. Je cherche aussi des conseils....

Je suis mariée depuis 13 ans mais ensemble avec mon mari depuis 22 ans. Tout n'a pas été toujours tout rose car il consommait déjà de l'alcool avant de me rencontrer.

Au fil des années, je réussissais à stopper ses envies lors de soirées avec la famille ou autres puis il est tombé en déprime puis dépression, s'est mis à boire plus que de raison, ne supportant plus la région, son travail, NOUS.

J'ai tenté de l'aider à maintes reprises : alcooliques anonymes, associations, médecins....mais j'échouais lamentablement.

Il y a deux ans, il s'est fait licencié pour faute grave car prise d'alcool sur le lieu de travail. Ça a été la descente aux enfers, entre temps son papa est tombé malade et je l'ai toujours épaulé, trouvant des solutions d'accueil pour son papa dont la famille ne faisait rien (en plus de mon travail, de mes activités, gestion de la maison, des enfants etc...)

Aujourd'hui, étant seule à travailler, nous ne pouvons plus assumer la maison et nous avons mis en vente, arrétant par ce fait des procédures de saisie mobilières et immobilières.

Je ne suis pas là pour me plaindre, ni me valoriser de tout ce que j'ai fait pour notre survie, ne trouvant que des portes closes de la part de sa famille : sa mère impuissante tout le temps en train de pleurer sur son sort, son frère l'a rejeté préférant tourner les talons et penser à sa vie plutôt que de tendre la main.

Je suis donc son dernier rempart. Mais ce weekend après une violente dispute, j'étais à bout et il m'a rabaisée et humiliée. J'ai vu rouge et après m'avoir bousculée, je suis partie dans une colère telle que je me suis emportée et je l'ai agressé, je ne me suis pas reconnue.

Toute la colère que j'emmagasine depuis trop longtemps s'accumule et j'ai peur de commettre acte irrépressible.

Tous mes proches me conseillent de la quitter et si j'en suis là à me tourmenter de ce qu'il va devenir après, aujourd'hui je veux sauver mes enfants puisque leur père est dans le déni.

Mon discours est peut être pas cohérent ou décousu mais je ne sais plus quoi faire pour l'aider à s'en sortir car quand il n'a pas l'alcool dans le sang, c'est un gars génial, sensible, prêt à aider....

Merci de votre écoute.

à bientôt

5 RÉPONSES

Profil supprimé - 11/12/2017 à 19h52

Bonsoir Océane,

J'avais commencé à vous répondre, mais j'ai sans doute fait une faute manip et tout a disparu.... je viens de quitter mon compagnon alcoolique, après 6 ans de vie commune, sur les conseils de mon médecin qui m'a dit "c'est sans espoir, ou vous fuyez, ou vous allez vous faire un cancer", alors j'ai fui.

L'alcoolique est diabolique, on finit par se sentir plus coupable que lui... n'empêche qu'aujourd'hui, il est peinarde, et c'est moi qui n'ai plus rien... plus de mec, plus de maison, plus de jardin, plus d'atelier pour travailler, et surtout, plus mon petit chien adoré, qu'on ne pouvait pas couper en deux, alors, non, pas de pitié pour l'alcoolique: ayez surtout pitié de vous, pensez à vous, partez, partez ! Je ne cherche pas à savoir ce qu'il va devenir après, et s'il sombre, tant pis pour lui, et pour moi, sauve-qui-peut. Courage Océane. On en bave. J'en bave. car comme vous, je me souviens des bons moments, de ce qu'il est, ce qu'il pourrait être quand il ne boit pas. Sauf que: il boit. Et voilà.

Profil supprimé - 12/12/2017 à 13h30

Merci Marie Jeanne pour votre témoignage. Oui je me demande ce qu'il va devenir tout simplement par l'engagement que j'ai pris en me mariant. Je veux l'aider mais ne peux plus supporter cette violence qu'il me balance au visage. Et quand ça ne m'atteint plus il s'en prend aux enfants.

cb37 - 13/12/2017 à 07h47

Mon mari est alcoolique depuis 25 ans, il a eu des paroles très violentes, mais il a accepté de se faire soigner il est parti 3 mois aujourd'hui il a rechuté mais il est suivi régulièrement par un psychiatre.

Je n'ai pas d'enfant à la maison donc plus facile à gérer. Il existe une association qui pourrait peut-être vous aider j'y ai eu recours c'est les Al Anon qui s'occupe des conjoints mais également des enfants, c'est une association nationale et même internationale. Il y a forcément une antenne près de chez vous.

N'attendez pas de sombrer à deux, ne comptez que sur vous pour prendre une décision certainement pas sur la famille du conjoint de toute façon ce sera toujours de votre faute. Dans la famille de mon mari 5 enfants 4 alcooliques pourtant famille bourgeoise etc....

J'ai compris que je ne peux rien pour lui et ce n'est certainement pas de votre faute c'est une vraie maladie. J'ai moi aussi envie de vous dire. Partez mais c'est une décision difficile à prendre. Vraiment faites-vous aider.

Plein de courage vous trouverez la bonne décision j'en suis certaine pensez d'abord à vous pour aider ensuite vos enfants.

Profil supprimé - 13/12/2017 à 10h19

merci cb37 de votre soutien.

Hier soir il voulait parler, mais de quoi, il tourne en boucle pour en revenir aux mêmes discussions sans issue....

Je lui ai dit : dis-moi si tu as besoin d'aide, je le ferai mais il m'a regardée en me disant que vendredi c'était son anniversaire et qu'il ferait le nécessaire pour ne plus être un fardeau.

Ses tentatives de suicide, je les connais par cœur, il mène la vie mais ne fait rien. C'est de la comédie. Il m'a avoué être trop lâche pour le faire.

J'aimerais savoir si je le fais hospitaliser en cure d'office, est-ce qu'il peut sortir de son plein gré ? Nous sommes en train de vendre la maison. S'il n'a plus la capacité juridique, peut-il être remplacé par un officier ministériel (notaire ou commissaire aux comptes) pour signer l'acte de vente à sa place ?

Je ne veux pas lui faire de tort, même si lui nous met dans une situation critique aujourd'hui, mais il faut que je m'en sorte avec les enfants.

merci pour votre écoute et votre soutien

cb37 - 15/12/2017 à 06h42

C'est effectivement très délicat, Avez-vous demandé de l'aide à votre médecin traitant, je pense qu'il peut vous aider, mais peut-être également une assistante sociale.

L'alcoolisme n'est pas une maladie mentale, votre mari se rend compte que cela ne va pas.

Je pense qu'il est conscient, mais c'est très difficile de l'admettre.

Vraiment allez parler à votre médecin, il connaît bien votre situation je suppose. De plus les fêtes de fin d'année sont toujours délicates pour ce genre de maladie.

, allez en parler à votre médecin, qui connaît sans doute votre mari et votre situation

Plein de courage
